

# RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



## Communiqué de presse

### La colère des cheminot·es est tellement forte, que la grève est majoritaire

Ce mercredi 10 juin, à l'appel de l'intersyndicale cheminote, près d'un·e salarié·e sur deux de la SNCF et de ses filiales, était en grève. Cette mobilisation prouve la légitimité de leurs revendications sur la question des salaires, des conditions de travail et pour un service public du ferroviaire.

Grâce au travail des salarié·es, les entreprises ferroviaires font des profits. Alors que le coût de la vie augmente, les salaires doivent suivre et être indexés sur les prix : afin de reconnaître le travail et les qualifications des cheminot·es.

C'est ce que revendique la CGT pour l'ensemble des salarié·es avec l'échelle mobile des salaires et l'augmentation générale des salaires, plutôt que des primes occasionnelles souvent non cotisées. C'est permettre à toute et tous·es de vivre dignement tout au long du mois et de la vie.

La privatisation du service public ferroviaire, avec le transfert de personnel, amoindrit les droits des cheminot·es et dégrade le service pour tous les usager·es. Les prix des billets augmentent, de nombreuses lignes ont fermé et les conditions de travail sont dégradées. Moins de lignes de train, c'est plus de voiture et de camion sur les routes.

Ça suffit ! Sans attendre les directions doivent ouvrir immédiatement de nouvelles discussions avec les organisations syndicales de cheminot·es pour :

- L'ouverture de négociations notamment sur les salaires,
- L'arrêt du processus de mise en concurrence et un moratoire sur les restructurations
- Le maintien des droits sociaux pour l'ensemble des cheminot·es

A Montreuil, le 10 juin 2026